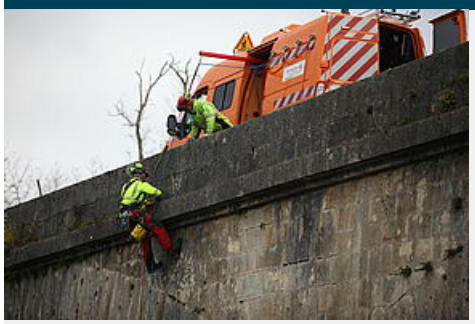

ROUTES

Le Département se dote d’un nouveau véhicule dédié aux travaux en hauteur et difficiles d’accès

Afin de faciliter le travail de son équipe de cordistes, notamment chargée de l'entretien des ouvrages d’art, le Département de la Dordogne vient d'acquérir un véhicule dédié aux travaux en hauteur et difficile d'accès. Doté d'une potence supportant 200kg, celui-ci est unique en France.

Publié le 29 novembre 2021

Le Conseil départemental de la Dordogne exerce de nombreuses missions de service public parmi lesquelles l’entretien du patrimoine arboré départemental et de ses ouvrages d’art.

Un entretien qui s’avère souvent difficile d’accès et en hauteur, et qui requiert un certain niveau de technicité. Cela a conduit le Pôle Paysage et Espaces Verts à la Direction du Patrimoine Routier Paysager et des Mobilités (DPRPM) à recruter des cordistes.

Le Département de la Dordogne est l'une des rares collectivités, sinon la seule, à disposer de sa propre équipe de cordistes.

Un nouveau véhicule

Pour faciliter la réalisation de leurs missions, le Conseil départemental s’est doté d’un nouveau véhicule d’intervention : un fourgon équipé d’une potence supportant 200 kg, laquelle permet de surplomber les ouvrages d’art et de se suspendre pour travailler en toute sécurité contre les parois verticales et sous les voûtes.

Unique en France, ce véhicule a été conçu spécifiquement pour ce type de travail. Sa conception a fait l’objet d’une réflexion collégiale entre les utilisateurs, les techniciens du parc départemental et le fournisseur.

L’investissement de la collectivité s’élève à 53.000 €.

Une sécurité accrue

Ce véhicule apporte de nombreux avantages : au-delà du gain de temps réel, l’équipement va

Ce véhicule apporte de nombreux avantages : au-delà du gain de temps réel, l'équipement va permettre d'améliorer les conditions de travail, alliant meilleure ergonomie et sécurité accrue.

En outre, il permet de limiter les perforations dans les pierres de garde-corps, qui étaient jusque-là nécessaires pour la mise en place de lignes de scellés dans la pierre, qu'il fallait réaliser pour contrôler ou refaire à chaque intervention. Chaque point d'ancrage étant potentiellement une entrée d'eau qui, en cas de gel, pouvait détériorer l'ouvrage.

Ce véhicule permet également aux cordistes de disposer d'un espace abrité pour s'équiper ainsi que de stocker et transporter leurs équipements dans les meilleures conditions notamment les cordes qui demandent une attention particulière (intempérie, frottements, etc...).

Le métier de cordiste

Depuis 2011, le Département compte deux agents cordistes (un troisième cordiste viendra bientôt renforcer l'effectif), titulaires d'un Certificat de qualification au métier de cordiste, qui maîtrisent parfaitement l'art de la descente en rappel et autre tyrolienne. Ces agents effectuent leurs missions sans utiliser ni échafaudage ni autre moyen d'élévation que des cordes.

La spécialité de cordiste est née d'un besoin formulé par les gestionnaires des différents sites départementaux, conscients de l'importance de l'entretien des ouvrages, pour leur surveillance et leur pérennité.

Plutôt que de faire appel à un prestataire extérieur, la collectivité a fait le choix d'intervenir en régie, ce qui lui permet d'avoir une grande réactivité pour des travaux urgents, notamment sur les falaises en cas d'intempéries.

Un travail de haut vol

Les cordistes interviennent sur les sites d'accès difficiles : plusieurs centaines de ponts enjambant nos rivières (les plus importants surplombent le sol de plusieurs dizaines de mètres), des dizaines de murs de soutènement, mais aussi des monuments historiques comme les châteaux de Bourdeilles ou de Biron, avec des parois verticales à entretenir ainsi que les toitures terrasses sur les bâtiments administratifs.

Les cordistes sont chargés d'enlever les mauvaises herbes qui se glissent dans les interstices, d'effectuer de la petite maçonnerie (joints) et de surveiller visuellement tous ces ouvrages. Cette surveillance régulière et minutieuse, conduite en lien avec les autres services de la collectivité concernés, permet d'avoir une photographie précise des ouvrages et de déterminer les travaux ultérieurs.

L'équipe de cordistes intervient également pour l'enlèvement des encombres qui circulent pendant les crues et viennent se bloquer sur les piles des ponts créant ainsi des bouchons et l'érosion des piles.

Par des techniques spécifiques, les agents vont accéder aux encombres en rappel ou à l'aide d'une barge, si le courant le permet.

Les encombres, souvent des troncs ou des arbres entiers sont tronçonnés et remontés à l'aide d'un camion grue spécifique. Le bois est ensuite stocké et valorisé.

En chiffres, ce sont une vingtaine d'ouvrages par an qui sont entretenus : dé-végétalisation, travaux de petite maçonnerie, enlèvement d'encombres, etc. De même, c'est environ 1000 m3 de bois et déchets divers qui sont extirpés, recyclés et valorisés des piles de ponts.

https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/le-departement-se-dote-dun-nouveau-vehicule-dedie-aux-travaux-en-hauteur-et-difficiles-dacces-22331886?